

3.00 crédits	30.0 h	Q1 ou Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Dachy Valérie (coordinateur(trice)) ;Demeulenaere Isabelle (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement est de niveau approfondi et suppose donc au départ une bonne maîtrise du code et des aptitudes langagières du niveau B1+ tel que décrit dans le CECR (second degré du niveau intermédiaire). <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée est articulée autour de thèmes essentiellement liés à la vie quotidienne en milieu néerlandophone, au monde académique ainsi qu'à la culture flamande et néerlandaise au sens large (comprenant les aspects politiques, économiques, sociaux, artistiques, etc.).
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : 1

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale: <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation continue certificative • Examen oral <p>-Evaluation permanente: Diverses tâches individuelles et collectives à définir en accord avec les étudiant-es, tout au long du quadri. (/14)</p> <p>-Examen oral: Oral en groupes portant sur l'actualité et les thèmes abordés en classe (articles de presse, reportages, interviews, ... Discussion, débat, jeu de rôles, présentation, ... A définir). En fin de quadri ou en session (au choix). (/6) La note est individuelle. Les critères d'évaluation seront transmis aux étudiant-es en cours de quadrimestre.</p> <p>La présence au cours est obligatoire. Si l'enseignante le juge utile, elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72) et rendu les travaux demandés.</p> <p>Attention: Si l'étudiant-e ne participe pas à l'examen oral, en ne présentant pas de justificatif ou en présentant un justificatif non-recevable, une note « d'absence » pour la totalité de l'évaluation sera remise pour la session en cours. Si l'étudiant-e ne participe pas l'examen oral, en présentant un justificatif recevable (à savoir un document officiel pour raison médicale, accident grave, ...) une note « M » pour la totalité de l'évaluation sera remise pour la session en cours. Il-elle devra obligatoirement re-passer l'examen en troisième session.</p> <p>Lors de la session d'août-septembre, l'étudiant-e est tenu-e de réaliser un travail et de présenter un examen oral dont les critères seront définis par l'enseignante.</p> <p>Les notes d'évaluation permanente ne seront prises en compte que pour 30 % de la note finale si cela est en faveur de l'étudiant-e. Dans le cas contraire, il n'en sera pas tenu compte.</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie.</p>
Méthodes d'enseignement	Cette unité d'enseignement est articulée autour de sujets inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre et aux Pays-Bas et vise au perfectionnement des connaissances langagières de l'étudiant-e.. En accord avec les étudiant-es en début de quadrimestre, un programme sera établi en fonction des attentes de ceux-celles-ci. L'actualisé est un point récurrent du programme. Les activités productives proposées seront presque uniquement des activités orales du type jeux de rôles, débats sur des thèmes variés et académiques, discussions dirigées ou libres sur base d'articles, de films, de séquences vidéo, ... Quelques exercices d'expression écrite seront également proposés. Diverses tâches individuelles et/ou collectives seront proposées dont une présentation de niveau universitaire sur un sujet lié à son domaine d'étude ou sur tout autre sujet préalablement choisi en accord avec le groupe. Au cours de cette présentation, l'étudiant-e est amené-e à susciter l'interaction avec le public. Outils pour l'étude et le travail en auto-apprentissage : documents, exercices et tâches sur Moodle-cours (plate-forme e-learning ILV). Une bonne compréhension à l'audition et à la lecture sont des pré-requis nécessaires à la bonne poursuite de cette unité d'enseignement. La participation active aux 2 heures de cours est obligatoire.
Contenu	Cette unité d'enseignement consiste à développer la pratique de la communication orale. Les activités proposées viseront à exercer la communication spontanée et académique.
Ressources en ligne	Page Moodle du cours. Page Teams...
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • °Plate-forme Moodle. • °La presse, diverses applications et sites internet.
Autres infos	Les conditions d'accès à cette unité d'enseignement sont : <ul style="list-style-type: none"> • avoir suivi des cours de NL pendant toutes ses années de secondaire, • ne pas avoir de néerlandais au programme annuel, • obtenir l'accord de la coordinatrice, Mme Hilde Bufkens, pour inscrire cette unité d'enseignement au programme annuel (c.-à-d. s'assurer qu'il reste des places dans les groupes), • obtenir ensuite l'accord du jury restreint en faculté pour inscrire cette unité d'enseignement au programme annuel (il n'y a pas de possibilités d'inscription en tant qu'élève libre). Cette UE, pouvant faire suite à l'UE LNEER1300, a également pour objectif principal de préparer l'étudiant à son séjour Erasmus en milieu néerlandophone. Cours en groupes de 15 à 20 étudiants. Cours de 2h/semaine au Q1 OU au Q2. L'enseignante est disponible pendant ses heures de réception et peut être contactée par mail ou via Teams.

Faculté ou entité en charge:	ILV
------------------------------	-----

